

## CONCLUSIONS

Dans cette étude, nous nous sommes proposé d'analyser l'accès à l'enseignement secondaire pendant l'entre-deux-guerres. Lors de cette période, l'institution scolaire, et plus particulièrement l'institution scolaire secondaire publique, fut marquée par des mesures démocratiques sans précédents qui allaient mener à ce qu'on a appelé succinctement la gratuité de l'enseignement secondaire. Les statistiques nous indiquaient sur ces vingt années une très forte croissance du public des lycées et collèges : 75.639 élèves au niveau national (+ 67 %) dont 60.615 élèves uniquement dans les classes secondaires (+ 83 %) ; 7.819 élèves au plan académique (+ 95 %) dont 4.540 (+ 87 %) dans les classes secondaires. Aucune création d'établissements n'avait été envisagée ; à l'inverse seize collèges, dont deux dans l'Académie de Lille, avaient dû fermer leur porte. Il eut été facile de déduire de ce constat, qu'à moyens constants, les mesures démocratiques apportées par les gouvernements successifs de 1918 à 1939 avaient contribué à l'accessibilité d'un enseignement secondaire jusque-là réservé.

Mais pour appréhender correctement les phénomènes de scolarisation et d'accès à l'enseignement secondaire, il était nécessaire d'examiner avec approfondissement comment une politique scolaire, dont les tenants et les aboutissants n'étaient pas toujours partagés par tous, a été appliquée par une institution, confrontée à un environnement socio-économique fragile dans une académie importante, mais à l'aspect diversifié.

Nous avons donc examiné avant toute chose l'environnement académique à partir d'un état des lieux précis, obtenu en consultant les nombreuses archives de l'Académie et des établissements. Cette documentation nous a permis de comprendre le fonctionnement de l'enseignement secondaire tel qu'il était et les nombreuses incidences que les politiques poursuivies par l'État pouvaient avoir sur l'ensemble de cette institution. Ces dernières ne sont en effet pas sans conséquence car elles s'adressent par le biais de l'établissement à toute une population, enfants et familles, qu'il faut convaincre de fréquenter un enseignement jusque-là réservé : l'enseignement secondaire. C'est l'accès de cette population à cet enseignement

qui est l'enjeu de ces vingt années de l'entre-deux-guerres. À chaque fois que nous avons pu le faire, nous avons étudié les caractéristiques sociales du public concerné par ces mesures, son éventuelle évolution et avons croisé nos données avec les faits institutionnels du moment.

### *Le cadre institutionnel académique.*

L'autorité hiérarchique académique ne peut être plus propice à l'acceptation de la mise en œuvre de la politique d'enseignement du pouvoir en place. Cependant, l'Académie de Lille présente un aspect hétérogène dans la répartition de ses établissements scolaires. Le nombre d'établissements secondaires publics reste ce qu'il était avant la guerre, celui des établissements secondaires libres fluctue au gré de la situation économique. Seul celui des écoles primaires supérieures augmente et développe une offre de scolarisation qui n'existe pas chez ses concurrents. L'enseignement secondaire, dans l'Académie de Lille, présente, dès le départ, un handicap de scolarisation. Cependant, malgré une situation propice à des reconstructions, rien n'est entrepris pour restructurer à la hausse l'accueil dans l'enseignement secondaire.

À la fin du conflit, il est important de comprendre que tous les établissements de l'Académie de Lille sont, ou en ruines, ou très fortement endommagés. Les populations évacuées commencent seulement à revenir, la pénurie d'enseignants est cruciale. Or la population scolarisable est en attente de réintégrer ses établissements scolaires. Sujettes aux influences municipales, les reconstructions tardent et les réouvertures des établissements libres précèdent celles des établissements publics : en 1920, les effectifs du premier ont progressé de 13,4 % alors que ceux du second subissent une baisse de 1,4 %.

Or, l'enseignement libre n'est pas à négliger car il constitue un réseau particulièrement dense dans l'Académie. Jusqu'en 1939, il scolarisera plus d'élèves (de l'ordre de 10 %) que l'enseignement public, mais sa représentation est différente suivant les départements : dans celui de l'Aisne, elle représente 35 % des élèves des enseignements secondaires public et libre, mais 60 % dans celui du Nord et 63 % dans celui du Pas-de-Calais, taux qui ne varieront pas. Non seulement l'enseignement libre est concurrent de l'enseignement public dans les grandes agglomérations, mais il est surtout présent là où il n'existe pas d'établissements secondaires publics.

Les E.P.S. sont aussi un concurrent direct de l'enseignement secondaire. Contrairement à ce dernier, son offre de places augmente, passant de 32 écoles en 1913 à 43 en 1937, sur les 313 nationales. Elles accueillent 21 % de l'ensemble des élèves scolarisés dans ces écoles sur le territoire national, ce qui représente une très forte proportion. Entre 1913 et 1937, sur les quatre années que propose ce cycle

primaire supérieur, les effectifs ont presque triplé (182 % d'augmentation), alors que ceux des lycées et collèges n'ont augmenté que de 83 %.

La carte scolaire ne varie donc pas, malgré une population scolaire en forte augmentation dans une Académie gérée par un fervent partisan de la fusion de l'enseignement primaire supérieur avec l'enseignement secondaire. Albert Châtelet, lié aux milieux radicaux, recteur de l'Académie de Lille dans les années vingt, directeur de l'enseignement secondaire sous le ministère Zay, fut en effet un des inspirateurs de la réforme de ce dernier. Sous son impulsion, les établissements géminés progressent rapidement pour atteindre vingt établissements en 1930, soit près des trois quarts des établissements de l'Académie. L'application de la gratuité y est donc appliquée avant 1930. C'est aussi à Saint-Amand, dans le Nord, qu'est inaugurée la première et seule école unique en France.

### *La politique scolaire.*

Nous proposons ici de récapituler l'ensemble des mesures adoptées par les différents gouvernements de l'entre-deux-guerres et qui ont mené à l'aboutissement de la gratuité de l'externat simple dans les établissements secondaires publics. Nous ne développerons pas les notions complexes de politiques scolaires<sup>1</sup> mais nous nous en tiendrons au dernier maillon du système d'enseignement : l'établissement scolaire. C'est en effet, à ce niveau, qu'est proposée l'offre d'éducation. Formelle par les normes souvent édictées par l'État, et qui constituent les contraintes d'accueil et de poursuite dans tel choix d'études, effective par les conditions matérielles, environnementales et sociales du moment, l'offre de places peut être l'aboutissement d'une demande de la part de catégories extérieures à l'institution. Il aurait pu y avoir une demande d'accès à l'enseignement secondaire par toute une catégorie sociale n'y accédant pas jusque-là, cela n'en a pas été le cas.

Mais, à la fin du conflit, la France est exsangue et la natalité a été totalement anémiée. L'offre de places va donc présenter des possibilités importantes en terme de capacité d'accueil. S'il existe effectivement une prise de conscience par certains universitaires de l'égalité fondamentale des individus, il n'en demeure pas moins une réalité : l'impérative nécessité pour les établissements de remplir les locaux scolaires. L'inquiétude s'empare à la fois des chefs d'établissements, inquiets pour leurs effectifs, et des hommes politiques, inquiets par la pénurie probable d'élites intellectuelles. Il va donc s'agir d'élargir l'accès à l'enseignement secondaire à une population marginale scolarisable, mais scolarisée ailleurs, répondant à des critères d'excellence, et parmi laquelle aucune demande d'accès à l'enseignement secondaire n'émerge.

La volonté politique de favoriser l'accès à l'enseignement secondaire à une certaine catégorie d'élèves va se heurter à de nombreux obstacles. D'une part, à la fin du conflit, la situation économique est telle que le développement de l'enseignement secondaire ne peut être possible. Les acteurs de l'institution évoquent plus souvent le terme de restructuration que celui de développement. Ce projet doit donc se faire à moyens constants. D'autre part, il s'agit dans la réalité de dépouiller les établissements primaires de leurs meilleurs élèves et, même s'il existe une concurrence de bon aloi entre les différents établissements, il est encore hors de question sous la III<sup>e</sup> République de remettre en cause le fonctionnement de l'enseignement primaire<sup>2</sup>; les instituteurs ne sont d'ailleurs même pas enclins à fournir à l'enseignement secondaire les élèves qui bâtissent la réputation de leur propre enseignement. La tâche consiste donc à attirer ces bons élèves sans réformer non plus le système d'enseignement secondaire existant. Or, ce type d'enseignement, par la longueur de ses études sans aucun diplôme intermédiaire ne pouvait convenir à la majorité des familles modestes, dont l'objectif premier, quand elles pouvaient se passer du salaire complémentaire de leur enfant, aurait été l'accessibilité à un métier honorable, pas encore à une profession notable.

Deux étapes jalonnent cette période. La réforme de l'examen des bourses, la gratuité des classes élémentaires de l'enseignement secondaire sous certaines conditions constituent une première étape. La gratuité de l'externat simple de l'enseignement secondaire dans les établissements géminés, l'extension de cette mesure à l'ensemble des établissements secondaires forment la seconde étape.

Dès son arrivée en 1924, François Albert s'est attaché à réformer les bourses en un examen unique commun à l'enseignement secondaire et primaire. Pour pallier la perte éventuelle d'un salaire, il y associe des bourses d'entretien. Cet examen connaît un véritable succès, mais la presque totalité des boursiers choisit de poursuivre ses études dans l'enseignement primaire. Au fil des années et de la conjoncture économique, les crédits alloués aux bourses diminueront, cet examen deviendra un concours.

En 1924 encore, dans la mesure des places disponibles, les classes primaires et élémentaires des lycées et collèges sont ouvertes gratuitement aux enfants moins favorisés et qui souhaitent s'y faire inscrire, sous conditions de revenus et de niveau scolaire. Une centaine d'élèves dans l'Académie de Lille a bénéficié de cette mesure. Une enquête menée trois années plus tard montre l'échec de cette mesure.

Ces deux premières mesures n'ont pratiquement pas amené d'élèves à l'enseignement secondaire et le recrutement de l'élite reste posé. Le second train de mesures découle du fait de la germination des E.P.S. et des lycées et collèges. Même locaux, même direction, mais des classes payantes d'un côté, gratuites de l'autre : cette situation, voulue par Poincaré, handicapait gravement l'enseignement secondaire. Au 1<sup>er</sup> octobre 1928, les classes du premier cycle des établissements géminés deviennent donc gratuites ; l'année suivante, ce sont toutes les classes, y

compris les classes primaires et élémentaires de ces établissements qui le deviennent. La logique voulait que toutes les classes secondaires deviennent à terme gratuites ; ce fut fait à partir du 1<sup>er</sup> avril 1930 et dans les années qui suivent, exception faite des classes primaires et élémentaires qui soit restent payantes, soit le deviennent de nouveau.

Cette dernière mesure d'un processus d'accès à l'enseignement secondaire plus démocratique se juxtapose à la reprise démographique importante de l'après guerre. Ces deux phénomènes associés provoquent un afflux massif d'enfants vers les lycées et collèges. Alors qu'il aurait pu y avoir démocratisation de l'enseignement secondaire, l'institution met en place par l'examen d'entrée en 6<sup>e</sup> des mesures de sélection destinées à protéger l'excellence de cet enseignement. Parallèlement, des restrictions sont apportées au concours des bourses, qui n'est plus ouvert à tous et dont le nombre de reçus est fixé par arrêté ministériel.

Pendant ces vingt années, les objectifs de la politique scolaire n'ont jamais été de démocratiser l'enseignement secondaire par la massification. Contraint de prendre des mesures pour renouveler une élite dans les grands corps de l'État, le pouvoir politique a mis en place des mesures démocratiques en conservant à celles-ci un aspect méritocratique très prononcé. Nous pouvons considérer que seuls les enfants entrés dans les lycées et collèges en 1932, i.e. après l'application de la gratuité mais avant les mesures de sélection, ont bénéficié d'une esquisse de démocratisation.

Une troisième étape, avec la mise en place à titre expérimental des classes d'orientation voulue par Jean Zay, inachevée sous la III<sup>e</sup> République devait mener à la fusion des E.P.S. à l'enseignement secondaire. Mais cette orientation vers un cycle unique d'enseignement n'était-elle pas déjà implicitement décidée avec la gémination voulue par Poincaré ? Officiellement annoncée en 1926 pour maintenir la culture classique dans les provinces, plus vraisemblablement par mesure d'économie dans un moment de restructuration, cette gémination a bien été l'argument présenté par Hippolyte Ducos pour instaurer la gratuité dans les établissements secondaires.

### ***L'accès à l'enseignement secondaire.***

L'ensemble des mesures décrites supra n'avait qu'un objectif : attirer vers l'enseignement secondaire un public qui jusque-là ne le fréquentait pas, sinon quelques boursiers nationaux, du reste excellents élèves, bien souvent des enfants de fonctionnaires, et pour la plupart instituteurs. Nous avons tout au long de cette recherche essayé de vérifier s'il y avait eu mobilité sociale ascendante dans le recrutement de l'enseignement secondaire. Il a été très difficile du fait du manque d'informations précises sur les professions des parents d'établir un repérage après

chaque mesure démocratique mise en place. Nous avons pu cependant dresser une image socioprofessionnelle des élèves accédant à l'enseignement secondaire avant 1926, une autre des aspirants aux bourses en 1927, enfin une dernière moins précise des élèves accédant à l'enseignement secondaire après 1931. Ces différentes observations nous permettent de conclure que l'orientation générale du recrutement dans l'enseignement secondaire ne s'est en rien modifiée. Toutefois, il apparaît cependant une légère amorce de démocratisation dans le sens où les enfants issus de familles d'employés représentent un groupe plus important qu'auparavant, 11 % en 1924, 17 % en 1932.

Hormis ce groupe social, en 1924 comme en 1932, la fréquentation des classes de lycées s'en tient aux enfants des notables, des commerçants, des fonctionnaires. Les enfants issues de familles ouvrières, même boursiers ne fréquentent pas le lycée ou le collège. Les choix après l'admission au concours des bourses illustrent bien les stratégies développées par chacun : si pour l'extrême majorité, le choix se porte vers l'enseignement primaire supérieur, les enfants des fonctionnaires, lorsqu'ils ne choisissent pas l'E.P.S. (les deux tiers), optent de préférence pour l'enseignement secondaire mais délaissent les C.C.. les enfants des ouvriers préfèrent de beaucoup les C.C. aux E.P.S. mais ne désirent pas accéder à l'enseignement secondaire.

L'image de l'enseignement secondaire n'évolue pas. Pour presque tous les élèves, et cela tout au long de cette période, l'accès à l'enseignement secondaire a pour corollaire les humanités classiques. Les évolutions du système portent essentiellement sur l'hébergement qui privilégie maintenant l'externat au détriment d'un internat devenu pour beaucoup trop onéreux.

Cependant, l'enseignement secondaire public n'est pas figé, les taux de scolarisation des classes de 6<sup>e</sup> progressent dans l'Académie, passant de 3,36 % en 1924 à 4,17 % en 1938. Ceux-ci sont toutefois inférieurs aux taux nationaux, respectivement 4,50 % et 6,40 %, mais nous avons mentionné que l'Académie comportait beaucoup d'institutions libres et d'E.P.S. ; le taux de scolarisation des enfants de 10 et 11 ans scolarisés dans les trois ordres d'enseignement de l'Académie relativiserait peut-être cet aspect de sous-scolarisation qu'il apparaît à une observation superficielle. Tout comme il permettrait aussi d'explicitier peut-être les variations d'un département à l'autre, celui du Nord étant proche de la moyenne nationale, 6,24 % en 1930 (pour 7,40 %), celui du Pas-de-Calais très en retard sur l'académie (2,39 % la même année).

Enfin, des questions restent sans réponses. Nous pouvons entre autres nous interroger sur le développement chronologique des mesures prises : pourquoi avoir instauré la gratuité de l'enseignement secondaire alors que la vague démographique allait de nouveau remplir ces classes ?

Cette recherche éclaire ainsi un moment important de l'enseignement secondaire, même si les mesures prises n'ont pas provoqué pour le moment les résultats escomptés. Mais d'une part, il faut souligner que les décisions de

politiques scolaires nécessitent un certain délai pour qu'une évolution significative apparaisse ; d'autre part, la seconde guerre mondiale vient rompre le processus engagé. L'intérêt chronologique de cette étude éclaire le lecteur sur cette période de transition entre un système existant, élitiste socialement, figé depuis 1902, et la démocratisation de l'enseignement qui débutera après guerre par une réforme indispensable des structures, ce qui n'avait pas osé être entrepris avant 1940. En tout état de cause, les réformes de 1958 et 1963 auront été initiées dans cette période 1918-1938.

Cette recherche aurait pu être plus complète par l'étude plus systématique de la scolarisation des jeunes filles dans l'enseignement secondaire à cette période sachant que ce dernier en scolarisait autant que l'enseignement primaire supérieur.

Enfin, cette recherche est-elle généralisable à l'ensemble de la France ? L'Académie de Lille peut-elle être représentative ? Notre réponse sera affirmative. Chaque établissement scolaire doit s'adapter à des caractéristiques environnementales propres, le territoire national est constitué de cette multitude d'établissements. La politique scolaire mise en œuvre l'a été de la même manière dans chaque établissement, le côté particulier de l'Académie de Lille tient d'une part à son environnement à la fois très industriel mais encore agricole, à l'implantation très forte de ses institutions libres, et d'autre part au fait que ces cinq départements aient été à la fois envahis et dévastés.

